

**EPAGE du bassin
versant de la Grosne**

5 place du Marché
71250 CLUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

EPAGE du bassin versant de la Grosne

Département de Saône et Loire

Délibération n° 03-2021

Nombre de membres	
- En exercice : 15	
- Présents : 15	
- Absents : 0	
Nombre de suffrages exprimés	
Pour : 15	
Contre : 0	
Abstentions : 0	
Date convocation : 02/07/2021	
Date d'affichage :	

Le sept juillet deux mil vingt et un, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, convoqué conformément à la loi, s'est réuni à 20 h 00 à l'espace des Griottons de CLUNY, sous la présidence de Mr BORDET Jean-François.

Etaient présents : GELIN Daniel, DELPEUCH Jean-Luc, PONCET Guy, BURTEAU Gilles, LOGEROT Virginie, DUPARAY Alexandre, PARRET Thierry, GUENARD Pascal, BORDET Jean-François, DURIAUX Philippe, PELLETIER Claude, MORIN Jean-Marc, LAPALUS Pierre, LABULLE Marc et MENICHON Jacky.

Etaient absents :

Etaient excusés :

A été nommé **Secrétaire de séance** : LOGEROT Virginie

OBJET : ELECTION DES VICES-PRESIDENTS

Vu l'arrêté préfectoral n°71-2021-06-30-00002 en date du 30 juin portant création d'un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE du Bassin versant de la Grosne) à compter du 1^{er} juillet 2021.

Considérant la délibération du Comité Syndical n°2021-02 du 7 juillet 2021 fixant à trois le nombre de Vice-Président.

Sous la présidence de Mr Jean-François BORDET, élu Président, le Comité Syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents.

Après appels à candidatures, il est dès lors procédé aux opérations de vote pour chaque Vice-Président.

Election du premier Vice-Président :

Candidat : Mr Daniel GELIN

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Mr Daniel GELIN : 14

Election du deuxième Vice-Président :

Candidat : Mr Rémy MARTINOT

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Mr Rémy MARTINOT : 15

Election du troisième Vice-Président :

Candidat : Mr Alexandre DUPARAY

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Mr Alexandre DUYPARAY : 14

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les résultats des scrutins,

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés,

- **PROCLAME** Vice-Présidents de l'EPAGE du Bassin versant de la Grosne et
- **DECLARE** immédiatement installés dans leurs fonctions :
 1. Mr Daniel GELIN, premier Vice-Président,
 2. Mr Rémy MARTINOT, deuxième Vice-Président
 3. Mr Alexandre DUPARAY, troisième Vice-Président.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le : **15 JUN. 2021**

et publication du : **4 AOUT 2021**

Le Président,



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-François BORDET